

DELANGUE	Marjorie	10/12/1981	15/12/2026	610
GOBLET	Emmanuel	16/05/1965	15/12/2026	610
DECKX	Tineke	30/10/1979	15/12/2026	610
SOLTANI	Thomas	08/10/1983	15/12/2026	610
LAMBERT	Stéphanie	31/05/1985	15/12/2026	610
SCHMIDT	Eric	23/06/1966	15/12/2026	610
TREMBLAY	Fanny	08/03/1990	15/12/2026	610
RIEL	Yannick	07/03/1989	15/12/2026	610
LE BOUEDEC	Marianne	13/06/1984	15/12/2026	610
GIRAUD	Elie	02/11/1992	15/12/2026	193
LANIQUE	Sophie	01/01/1985	15/12/2026	193
ARTUS	Séverine	07/12/1976	15/12/2026	151

Madame Anne-Rose NORDBERG indique qu'il est nécessaire de désigner deux assesseurs au moins pour gérer l'ouverture et la surveillance des votes à l'ordre du jour.

Le conseil municipal désigne :

- Fanny TREMBLAY
- Yannick RIEL

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du Maire :

La présidente, après avoir donné lecture des articles L2122-7, L2122-8 et L2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L2122-7 de ce code.

Candidature : DEGIVRY Thierry

Chaque Conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement du premier tour de scrutin, le résultat suivant a été établi :

Nombre de bulletins : 19

Bulletins blancs : 1

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

<p>Accusé de réception en préfecture 091-219102431-20260323-Delib2026-04-DE Date de télétransmission : 23/03/2026 Date de réception préfecture : 23/03/2026</p>

A obtenu :

Monsieur **DEGIVRY** Thierry : 18 (dix-huit) voix

SOIT Monsieur **DEGIVRY** Thierry a obtenu la majorité absolue et a été proclamé Maire.

Fait à Fontenay-lès-Briis, le 23 mars 2026

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil municipal



Le Maire,

Thierry DEGIVRY

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20260323-Delib2026-04-DE
Date de télétransmission : 23/03/2026
Date de réception préfecture : 23/03/2026